



LA SOLUTION DE REGROUPEMENT D'AUTOCONSOMMATEURS

Faites des économies en
produisant et en consommant
votre énergie en commun

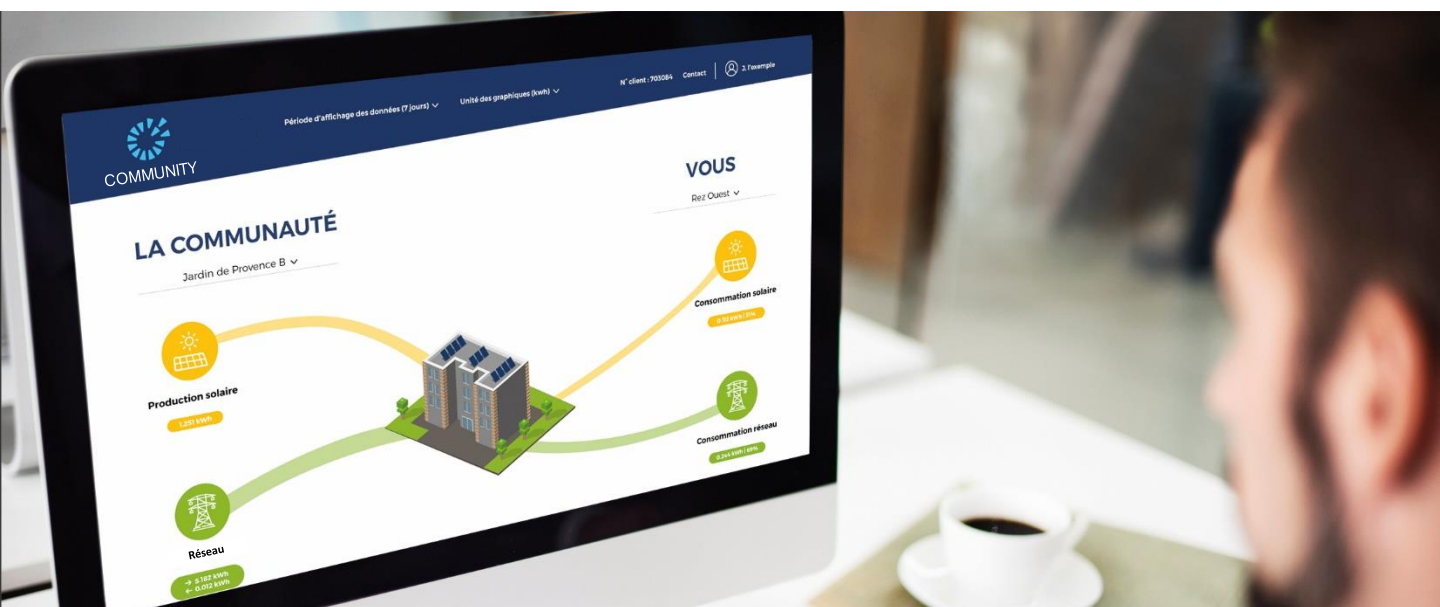
PRODUIRE, CONSOMMER ET ÉCONOMISER ENSEMBLE

Vous êtes propriétaire d'une installation photovoltaïque ou envisagez de le devenir ? Grâce au modèle du regroupement d'autoconsommateurs encouragé par la Stratégie énergétique 2050, vous pouvez partager l'énergie que vous produisez avec vos copropriétaires ou vos voisins. Vous tirez ainsi le meilleur profit de votre installation, tout en réduisant votre facture d'électricité.

POUR QUI ?

- Immeubles locatifs ou PPE
- Ecoquartiers
- Habitations *
- Entreprises *
- Centres commerciaux

* À partir de deux points de consommation ou compteurs.



UN GAIN FINANCIER POUR TOUS : PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS

Le regroupement d'autoconsommateurs est autorisé pour les habitants d'un quartier ou d'un immeuble depuis le 1er janvier 2018, date d'entrée en vigueur de la nouvelle Loi fédérale sur l'énergie. Le concept: consommer l'énergie solaire là où elle est produite en la partageant entre voisins.

Cette solution offre aux propriétaires d'installations photovoltaïques une meilleure rentabilité pour leur investissement. Quant aux membres du regroupement, ils bénéficient d'une énergie moins chère, verte et locale.

LE PRODUIT COMMUNITY

Avec COMMUNITY, nous vous accompagnons dans la configuration et la gestion de ce nouveau mode de consommation: mise en place et relevé des compteurs, gestion de la facturation et du contentieux, maintenance, etc.

Un portail web est par ailleurs mis à disposition des membres. Accessible sur votre ordinateur et votre mobile, il fournit les données de production et de consommation, ainsi qu'un décompte mensuel. Une façon ludique de prendre conscience de sa façon de consommer, et du meilleur moyen de l'adapter afin d'augmenter sa part d'autoconsommation, histoire d'alléger encore sa facture d'électricité.

VOS AVANTAGES

- Un partenaire de proximité, qui connaît votre milieu et ses réalités
- Une entreprise active de longue date, experte du domaine de l'énergie
- Une solution clés en main
- Aucune démarche administrative complexe à gérer
- Un service clients disponible et compétent
- Une prise en charge optimale du recouvrement des factures
- Des données de consommation/production accessibles en tout temps
- Un portail web ergonomique, consultable sur mobile

PACK EASY : LA SOLUTION QU'IL VOUS FAUT



	PACK DATA CHF 4.60 par compteur/mois	PACK EASY CHF 9.60 par compteur/mois	PACK SOLAR Prix sur demande
Service de relève des compteurs et calcul des décomptes	✓	✓	✓
Service d'hébergement et mise à disposition des données au quart d'heure	✓	✓	✓
Accès à un portail web	✓	✓	✓
Prestation de conseil pour la mise en place du regroupement	✓	✓	✓
Service de facturation de l'énergie (par voie électronique) et encaissement		✓	✓
Service de gestion du recouvrement		✓	✓
Service clients		✓	✓
Service d'aide à la maintenance et au dépannage		✓	✓
Gestion clés en main de la réalisation de centrales photovoltaïques			✓
Contracting photovoltaïque (solution de financement)			✓

Variantes pour la mise en place du regroupement

- Nous mettons à disposition le matériel, effectuons le suivi des compteurs et assurons leur remplacement en cas de panne (CHF 4.-/mois)
 - Nous prenons en charge la coordination de l'installation (frais à déterminer en début de projet)
- ou
- Vous avez la possibilité d'acheter les compteurs (sur la base d'une liste d'appareils compatibles fournies par nos soins) et de mandater un installateur*

Options

- Connexion internet, si pas mise à disposition par le propriétaire (CHF 10.-/mois/regroupement) + frais uniques d'activation (CHF 350.-/regroupement)
- Complément solaire local et hydraulique suisse avec TOPAZE (+ 1.5 ct/kWh)
- Facture papier (CHF 2.-/facture)

*L'installateur doit répondre aux spécifications définies par nos soins et conformes aux standards de la branche.

Tous les prix sont indiqués hors TVA.